CCAS
Centre Communal d'Action Sociale
VILLEDEGENAS

Genas, le 26 juin 2026

À l'attention des Genassiens et Genassiennes de plus de 70 ans.

Pôle Éducation - Solidarités & Vivre ensemble

Centre Communal d'Action Sociale

Dossier suivi par :

Véronique ZEMLIAC

Fouzia ZEMMIT

Tél. : 04 72 47 11 27

@ : ccas@ville-genas.fr

Référence :
DVO/RBR/VZC/FZT/26/CO/060

Objet : actions en direction des aînés âgés de + 70 ans

Pièce-jointe : coupon colis ou banquet

Chère madame, cher monsieur,

Comme chaque année, le CCAS se mobilise pour contribuer, par ses actions sociales et festives, au « bien vieillir à Genas » conformément à l'ambition portée par le Projet Social et Éducatif de Territoire (PSÉT) et à l'obtention du label *Ville Amie des Aînés* niveau Or.

Je suis ainsi particulièrement attaché aux occasions de rencontres permettant de maintenir le lien social, de conforter la solidarité intergénérationnelle et de lutter contre l'isolement des seniors.

Dans ce cadre, en votre qualité de Genassienne/Genassien de plus de 70 ans, le CCAS vous propose de choisir entre :

- Bénéficier d'un **colis gourmand**, composé de préparations sucrées et salées, spécialement concocté à l'occasion des fêtes de fin d'année et remis au début du mois de décembre ;

Ou

- Participer au traditionnel **« banquet des aînés »** autour d'un repas dansant le premier dimanche de mars, en écho à la fête des grands-mères.

Modalités d'inscription et calendrier

La distribution des "colis de Noël" se déroulera en mairie entre le mardi 1er décembre et le vendredi 4 décembre 2026 aux jours et horaires suivants :

- *Mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h*
- *Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h*

Le « banquet des aînés » est programmé, quant à lui, le **dimanche 7 mars 2027 à la salle Paul Pervangher** (située 2, rue de la Fraternité) **autour d'un savoureux déjeuner suivi d'un après-midi dansant.** Cette traditionnelle escapade culinaire et gourmande sera placée en 2027 sous le signe de la danse et des rythmes endiablés.

Pour bénéficier de l'une de ces actions, offertes par le CCAS, il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et de le retourner par mail à ccas@ville-genas.fr ou de le remettre directement sur place, au CCAS (situé 19, rue de la République), **avant le 14 septembre 2026 impérativement**.

À noter : les conjoints peuvent également profiter de la prestation que vous aurez choisie sous condition de mentionner leur nom dans le coupon réponse.

Dans l'attente de ces bons moments partagés et restant à votre écoute,
Veuillez croire, chère madame, cher monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Daniel VALÉRO

C.C.A.S. GENAS RHONE

Maire,
Président du CCAS